



**Tranzaut nous ressemble,
nous rassemble**

Gazette communale de Tranzault n° 87 – janvier 2025

- MAIRIE - 02 54 30 81 05 –
mairie.tranzault@orange.fr

« www.tranzault.fr »

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi – Vendredi – Samedi
de 9h30 à 12h00

Jeudi de 15h00 à 18h30

A retenir :

le 06/01 : Sainte Geneviève

le 21/01 : Réunion publique à
18h Mers/Indre sur projet PLUI

le 22/01 : Réunion publique or-
ganisation cours d'anglais

le 25/01 : Saint Vincent

le 27/04 : Marche des jeunes



Thank you Jojo
for this gift

Retour sur 2024

Il est phénoménal ! Allez Guy ...

Un véritable ambassadeur pour
notre commune, un exemple à
suivre ... éducateur, coureur, orga-
nisateur de courses cycliste, il re-
lève aussi des défis personnels ;
après le Tour de France des fron-
tières (7000kms), le French Divide
à travers les chemins (2270kms) ;
cette fois l'infatigable septuagé-
naire a pris la route vers l'extrême
nord de la Norvège pour parcou-
rir 5 300 kms sur son gravel jus-
qu'au Cap Nord pour un retour
mi-août.



RESPECT et FELICITATIONS

* _ * _ *

Il a pris des initiatives ! Allez Gaëtan...



Le très jeune Gaëtan Lorilloux
s'engage, il a été élu Président
du comité des fêtes et compte
bien continuer à dynamiser et
animer la commune.

Avec tout notre soutien, sou-
haitons à lui, ainsi qu'à son
équipe, tous nos vœux de
réussite.

(Le bureau : Damien – Cyndy – Bernard – Gaëtan – Céline – Eric)

Ils l'ont fait ! Allez l'AART

Amicale des Artistes Réunis de Tranzault

Première réussite, sous la houlette de Ber-
nard, merci aux artistes réunis de Tranzault,
Evelyne, Jojo, Lou, Vanessa, Bernard, Fran-
cis, Guy, et la complicité de Jacqueline, Phi-
lippe pour la présentation des peintures de
l'église, et des bénévoles des associations
les Maillochons et les Chapuzeux pour l'ex-
position de leurs œuvres lors des journées
du patrimoine .

Vivement la prochaine ...

Ils sont toujours présents !

Allez les reboiseurs



Ils étaient une quinzaine
de bénévoles lors de la
journée plantation
le 30 novembre ;
merci à tous pour cette im-
plication chaque année ;
rendez vous en 2025
même période où l'on
aime dire que tout bois
prend racine

→ Le conseil municipal vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 ←

Une résolution pour 2025

POURQUOI COMPOSTER ?....

« ça » peut rapporter gros !



Si nous ne voulons pas exploser l'augmentation de la redevance des ordures ménagères dans les années à venir il faut faire l'effort de trier et surtout de mieux trier ; cela passe par les emballages qu'il faut mettre dans « les sacs jaunes » pour faciliter le recyclage et optimiser leurs valorisations ; nous devons aussi être plus performants dans le tri des humides ou résiduels « les sacs gris » pour diminuer de manière drastique l'évacuation et le stockage en centre d'enfouissement (SEG Gournay) qui nous coûtent très chers et sont en augmentation chaque année.

Le constat est édifiant, quelques chiffres pour se rendre compte :

Les déchets résiduels, hors frais de transport, ce sont les coûts à la tonne de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP): 56€ en 2023, 64€ en 2024, 2025, et la collecte et la décharge au centre d'enfouissement à Gournay - 83€ en 2023, 86€ en 2024 et minimum prévisible 124€ en 2025 !

La communauté de communes en 2023 a collecté et évacué au centre d'enfouissement (SEG Gournay) 1083 tonnes de déchets résiduels (les sacs gris), pour un coût arrondi de 151 000€ - sans réduction du tonnage c'est 163 000€ en 2024 et 204 000€ en 2025 ! soit plus de 35 % d'augmentation ! Le constat est sans appel si nous ne trions pas et si nous ne compostons pas, les augmentations de la redevance seront importantes dans les prochaines années → **grâce au compostage 30 % minimum d'économie sont possibles**

« trions mieux + moins de déchets résiduels = maîtrise des coûts + protection de l'environnement »

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

À la campagne comme en ville, on peut fabriquer du compost. Le geste est doublement bénéfique : on produit un engrais gratuit pour fertiliser la terre et faire du bien aux plantes, tout en allégeant nos poubelles.

Chez soi ou dans un espace collectif, une fois équipé à peu de frais, il suffit de respecter quelques règles pour devenir un as du compostage.

Une grande partie de vos déchets organiques peuvent être compostés, à quelques exceptions près :

→ SANS HÉSITER



Déchets de cuisine épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés...

Déchets de jardin tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, branches, paille, écorces, fleurs fanées...

Certains déchets de maison mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton brun (boîtes d'oeufs, rouleaux de papier toilette...), plantes d'intérieur ...

→ AVEC MODÉRATION



Déchets très ligneux ou durs (tailles, branches, os, noyaux, trognons de choux...) à moins d'être broyés ou coupés en petits morceaux, car ils se dégradent plus difficilement.

Plantes montées en graines car les graines résistent et peuvent germer après utilisation du compost.

Coquillages et coquilles d'oeufs qui ne se décomposent pas. En revanche, ils facilitent l'aération et apportent des éléments minéraux au compost.

Viande en petits morceaux, à placer au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.

Végétaux malades pour éviter toute propagation des maladies.

→ À NE SURTOUT PAS COMPOSTER



Produits synthétiques non biodégradables (verre, métaux, plastiques, tissus, contenu des sacs d'aspirateur...).

Couches-culottes et sacs plastiques car ils ne sont pas entièrement biodégradables.

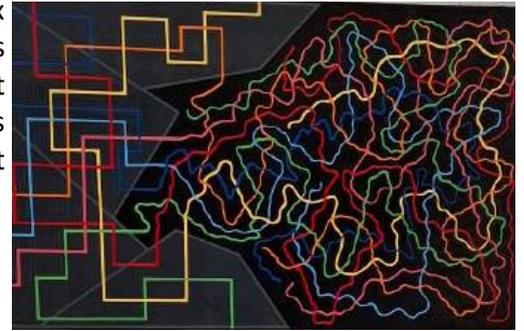
Produits chimiques (huile de vidange, bois vernis ou peints...), qui doivent être déposés en déchèterie pour être recyclés.

TRANZ'ART 2024



Les 21 et 22 septembre tous ceux qui sont allés voir les peintures polychromes de l'église Saint Pierre et les quatre expositions des artistes Tranzaltiens étaient enchantés.

Leurs compliments, leurs éloges, parfois leur émotion, étaient empreints d'une grande sincérité.

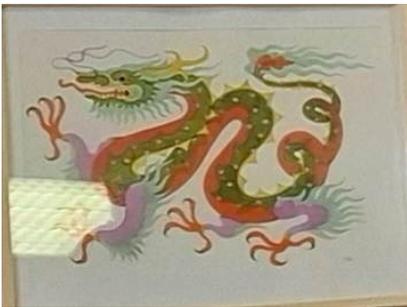


Il faut remercier tous ces visiteurs, les élus qui ont favorisé cet événement de diverses façons, tous ces artistes (AART, Au fil du Berry, Chapuzeux, Mailloche berrichonne) qui ont imaginé, puis réalisé de main de maître ces créations, et qui, pour la toute première fois, les ont présentées ensemble en un même lieu : le village de Tranzault, petit village..., par la taille, mais grand par le talent !

Une initiative très positive pour la commune. Car on a trouvé ces créations belles, étonnantes, uniques, délicates, en un mot, artistiques et tellement locales.

Forts de cette expérience on pourrait en 2025 reprendre les mêmes puis recommencer quasi à l'identique et ce serait déjà bien.

Cependant, à l'origine, l'idée était de réunir pour les journées du patrimoine un maximum d'associations.



En effet, chacune pratique ses activités indépendamment de celles des autres. Une fois par an on propose qu'elles s'unissent autour d'un même thème : l'ART local, aux côtés de tous les Tranzaltiens qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice.

Pas moins de 80 personnes pratiquent à Tranzault des activités à caractère artistique. Certains artistes de la commune exposent à l'échelle régionale, nationale, voire internationale, c'est un atout considérable, sans équivalence alentour. A nous de le faire valoir.

Quoi qu'il en soit, à vos agendas, les 20 et 21 septembre prochains, avec vos amis, vos amours, c'est là qu'il faut être, à TRANZAUT, à TRANZ'ART.

Bernard HIBERT





Madame Lejeune Véronique nouvelle résidente sur la commune propose d'organiser **des cours d'anglais** destinés à des adultes désireux d'apprendre à communiquer sur des sujets liés à la vie quotidienne et plus selon la demande.

Une réunion d'organisation **le 22 janvier 2025 à 19h00 à la salle polyvalente** pour décider des différentes opportunités.

Merci de venir nombreux !

Synthèse des séances du Conseil Municipal

Séance du 26 octobre 2024, à l'unanimité, le Conseil municipal :

PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

* **CONFIRME** la nécessité de la réfection de la toiture, de l'isolation du plafond et de l'éclairage de la salle polyvalente ;

* **APPROUVE** le plan de financement présenté :

Dépenses = 42 207,62 € HT

Recettes = FAR 2025 = 11 396,06 € (27%) + DETR 2025 = 21 103,81 € (50 %)

Autofinancement communal 9 707,75 € (23%)

Soit un total de : 42 207,62 € (100%)



* **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rattachant à ce dossier et le **CHARGE** de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département (FAR 2025) et de l'État (DETR 2025).

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – TRÈS HAUT DÉBIT (FIBRE)

* **ACCEPTÉ** de recevoir, pour la période du 01/07/2023 au 31/12/2023, la somme de **63,38 €** de la société Berry Fibre Optique qui possède sur le territoire des infrastructures très haut débit.

ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'INDRE

* **DECIDE** d'adhérer, pour 4 ans à compter du 01/01/2025, au contrat groupe d'assurance statuaire proposé par le Centre de Gestion pour garantir les risques financiers liés aux congés maladies, hospitalisation décès des agents de la Commune ;

* **AUTORISE** le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce contrat ;

* **ACCEPTÉ** de verser au Centre de Gestion 20 € par an correspondant à l'adhésion à cette mission additionnelle.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

* **ACCEPTÉ** les propositions de modification du budget présenté par le Maire et le **CHARGE** de procéder aux écritures.

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2025

* **DECIDE** de maintenir les tarifs communaux à l'exception du tarif concernant la fourniture d'une plaque lors des dispersions des cendres au jardin du souvenirs à 65 €uros ;

TAXE D'AMÉNAGEMENT

* **DECIDE** d'instituer, à compter du 1^{er} janvier 2025, sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1 % sur les demandes d'autorisation d'urbanisme et d'exonérer, en totalité les abris de jardins soumis à déclaration préalable

AMORTISSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS – INSTALLATION D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE

* **DECIDE** d'amortir en une fois la participation financière d'un montant de 1 349,16 € pour la réalisation des travaux d'installation de la borne de recharge pour véhicules électriques faisant l'objet d'un fonds de concours.

PROGRAMMATION 2025 DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE SUR LE PLAN DE FINANCEMENT

* **RECONNAÎT** l'importance de renouveler son parc lumineux existant très ancien et énergivore par des luminaires LED basse consommation et **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Dépenses entreprise SEGEC= 36 805,00 € HT

Recettes = Fonds Verts = 7 361,00 € (20,00%) + CRST* = 11 041,50 € (30,0%)

Autofinancement communal = 18 402,50 € (50,0%)

* **CHARGE** Monsieur le Maire de déposer des demandes de subvention auprès du futur CRST 2025/2030 ; et auprès de l'État au titre du Fonds Verts ; et **AUTORISE** à signer tous documents se rattachant à cette affaire.

INSCRIPTION DES PROJETS AU Contrat Régional de Solidarité Territorial

* **DECIDE** d'inscrire l'ensemble des projets ci-dessous au futur programme CRST 2025/2030 :

- Isolation , clos et couvert sur l'ensemble du bâtiment « Grand Maison » (Travaux 220 000 € HT / Subvention 60 % 132 000 €),
- Tiers Lieu (Travaux estimés à 65 000 € HT / Subvention 40 % 26 000 €),
- Logement (Travaux estimés à 115 000 € HT / Subvention 30 % 34 500 €),
- Éclairage Public à moderniser (Travaux estimés à 50 000 € HT / Subvention 30 % 15 000 €)

QUESTIONS DIVERSES

Travaux en cours WC Publics = Gros-oeuvre en cours, contacter la SAR BRY—PROT pour la toiture.

Chemins = Broyage en cours

Récupérateurs d'eaux de pluies = 2 sur les 3 ont été installés

Séance du 14 décembre 2024, à l'unanimité, le Conseil municipal :

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY - MODIFICATION DES STATUTS

* **APPROUVE** le transfert de la compétence « PACTE TERRITORIAL ET RÉNOVATION DE L'HABITAT » au SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY pour exercer des missions d'information, de conseils et d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'une convention de PACTE TERRITORIAL (ex-OPAH) signée avec l'ANAH et l'État ;

* **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry jointe en annexe de la présente délibération.

ZAER – Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)

* A la demande du Préfet la conseil municipal **CONFIRME** la cartographie des ZAER pour la Commune de Tranzault.

AUTORISATION POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À RÉALISER AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

* **AUTORISE** le Maire, dès le 2 janvier 2025, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 98 541,34 € (< 25% de 394 165,36 €) répartis sur les Chapitres suivants :

* Chapitre 20_ Immobilisations Incorporelles ... 18 541,34 €

* Chapitre 21_ Immobilisations Corporelles..... 40 000,00 €

* Chapitre 23_ Immobilisation en cours 40 000,00 €

LOGEMENTS COMMUNAUX - AUGMENTATION DES CHARGES LIÉES AU CHAUFFAGE

* **DÉCIDE** d'augmenter la part variable des charges locatives concernant la consommation réelle de chaleur à hauteur de 10% du kwh de la part variable soit de 0,047€/kwh à 0,051€/kwh

* **CHARGE** Monsieur le Maire d'informer les locataires et de signer les avenants nécessaires pour chacun des baux concernés à compter du 1^{er} janvier 2025.

COMITÉ SAINT VINCENT SAINT BLAISE – SUBVENTION

* **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 150,00 €uros au Comité Saint Vincent Saint Blaise pour 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux en cours WC Publics = La toiture doit être posée par l'entreprise BRY-PROT début janvier 2025

Chemins = Le broyage des routes et chemins est terminé

Stade = La toiture des vestiaires est à réparer

Tous les compte-rendus détaillés du conseil municipal sur « www.tranzault.fr »

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



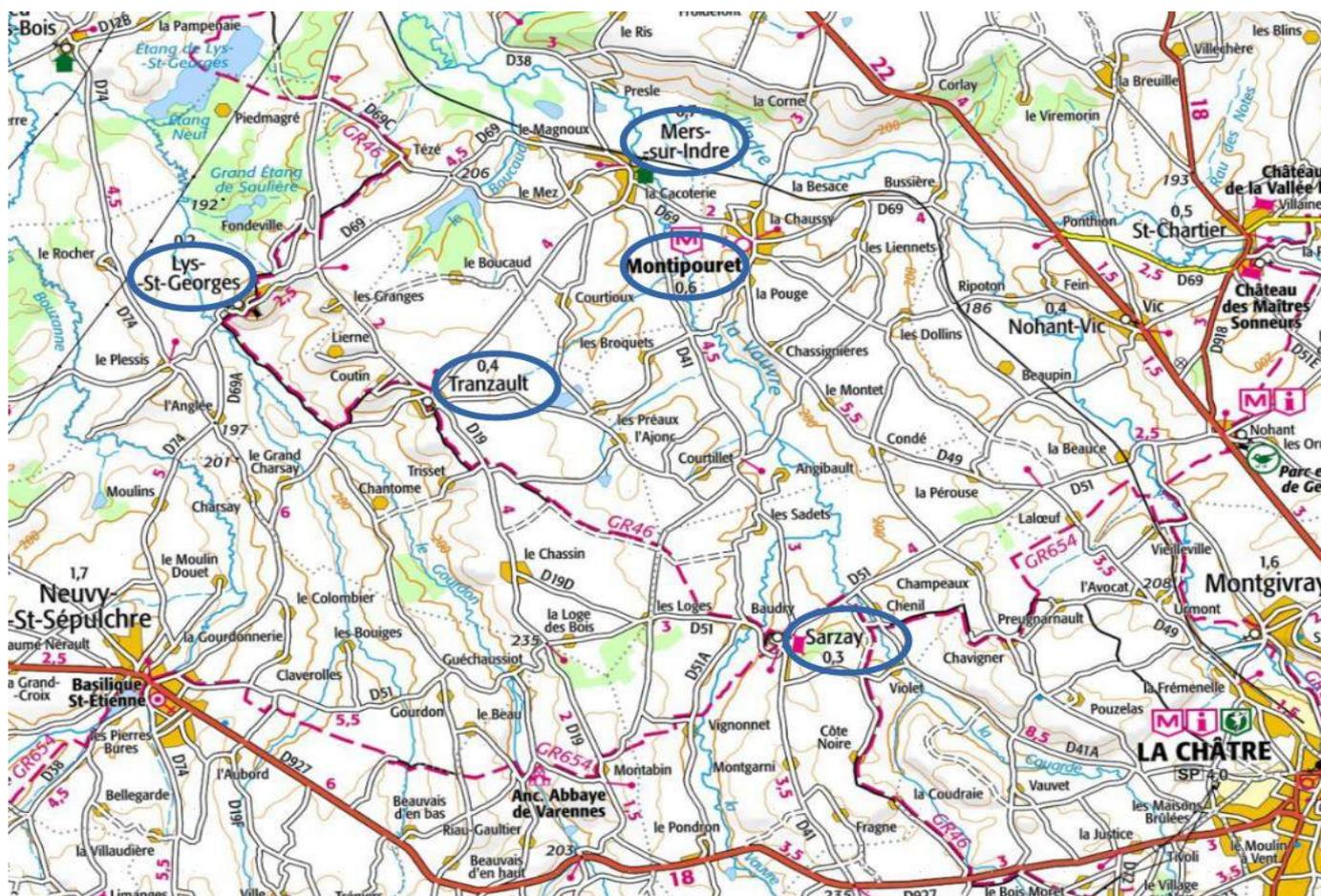


Né de la fusion en 2019, de deux regroupements pédagogiques, le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVoM) des écoles des 5 Vallées est constitué de 5 communes – Mers sur Indre – Montipouret - Lys Saint Georges – Sarzay – Tranzault - représentant un mini bassin de vie, d'une population de plus de 2100 habitants.

C'est une fréquentation stable annuelle de 130 enfants.

- représenté par 2 élus titulaires + 2 élus suppléants de chaque commune
- composé d'une équipe de 12 agents (8 Equivalents temp plein)
- réparti sur 3 sites scolaires à Mers/Indre, Montipouret et Tranzault
- est compétent et s'occupe du transport scolaire, de la garderie périscolaire, de la restauration scolaire, de la médiathèque, du secrétariat, de la comptabilité financière
- est en appui de l'équipe pédagogique
- fonctionne avec un budget de 490 000€/an dont 70 % à charge des 5 communes
- prépare dans les cantines de Mers/Indre, Montipouret et Tranzault env. 16 000 repas par an
- accueille dans les deux garderies de Mers/Indre et Tranzault env. 9 000 passages par an

« Les élus des 5 communes ont la volonté de soutenir l'école rurale et la considèrent comme un des services prioritaires et indispensables à leur attractivité »



Le sivom des 5 vallées, une structure à dimension humaine qui s'adapte en fonction des besoins et qui répond à une demande des familles qui souhaitent s'installer à la campagne pour le cadre et la qualité de vie qui fait notre force.

*** Les élus du bureau du SIVoM des 5V ***



Président
Philippe Viaud
(Maire de Tranzault)



1ère Vice-Présidente
Emilie Baron
(Conseillère municipale)
(Mers/Indre)



2ème Vice-Président
Jérémy Soulat
(Conseiller municipal)
(Montipouret)



3ème Vice-Présidente
Aurélie Roty-Lepers
(Conseillère municipale)
(Mers/Indre)

*** Le secrétariat du bureau du SIVoM des 5V ***

(Sandrine et Cynthia)

29 rue George Sand – 36230 MERS SUR INDRE – sivom-mm@wanadoo.fr – 02 54 31 04 82
ouvert au public le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

*** 3 sites scolaires ***

MERS / INDRE

ECOLE (02 54 31 06 20)

Directrice : Anne Bonnin
- 8h45-11h45 et 13h30-16h30 –
mail : ec-jean-moulin-mers-sur-indre@ac-orleans-tours.fr



CANTINE et REGIE (02 54 31 08 53)
(Nathalie)

GARDERIE (02 54 31 07 51)
7h00-8h35 et 16h30-19h00
(Directrice : Carole)
(Catherine, Martha, Marine)

MONTIPOURET

ECOLE (02 54 31 10 47)

Directeur : Stéphane Raffinat
- 8h50-12h20 et 13h50-16h25 –
mail : ec-francois-rabelais-montipouret@ac-orleans-tours.fr



CANTINE (02 54 31 03 27)
(Céline)

MEDIATHEQUE (02 54 31 15 35)
- mediatheque-mm@wanadoo.fr -
(Directrice : Carole)
(Cynthia)

TRANZAUT

ECOLE (02 54 30 83 56)

Directrice : Jessica Bizot
- 8h55-12h15 et 13h45-16h25 –
mail : ec-tranzault@ac-orleans-tours.fr



CANTINE (02 54 30 83 56)
(Fabienne)

GARDERIE (02 54 30 83 56)
7h00-8h45 et 16h25-18h45
(Directrice : Carole)
(Coralie)

ECOLE

*** 2 lignes de transport scolaire entre les écoles ***

www.remi-centrevaldeloire.fr

[Sarzay-Tranzaut-Lys st Georges-Mers sur Indre] = 7h45–8h45 et 16h25-17h30
[Mers sur Indre-Montipouret] = 8h25–8h45 et 16h25-16h50

Nos écoliers

LES JEUX OLYMPIQUES DES 5 VALLEES !



L'année 2024 a été placée sous le signe des anneaux olympiques pour les écoles du RPI des 5 vallées.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 23 janvier, une manière de célébrer l'esprit sportif et de promouvoir les valeurs olympiques comme le respect, l'amitié et l'excellence.

Les enfants tous vêtus d'un tee shirt au nom du RPI des 5 vallées ont été rassemblés par couleur, chaque couleur correspondant à un des anneaux olympiques.

Tous les enfants ont défilé dans les rues de Mers-sur-Indre dans une ambiance festive.

Le défilé s'est terminé à la salle des fêtes où nous avons eu le plaisir de recevoir Dominique Bijotat Médaille d'Or aux JO de Los Angeles de 1984 avec la flamme olympique.

Les anneaux olympiques ont été solennellement remis aux mairies.



Durant l'année scolaire, les élèves du RPI ont bénéficié de diverses rencontres sportives :

Participation à l'EKIDEN où 4 équipes parents /enseignants ont participé.

Journée course à pied à Mers sur Indre organisée par l'Association des foulées de la vallée noire avec rencontre de Viviane Dorsile, détentrice du record de France du relais 4 x 400m.



Journée course à vélo à Tranzault organisée par l'association VTTranzault.

Journée handisport à Montipouret avec la rencontre de Ninon Tailly, championne de France de judo et malentendante.



Journée sports et découvertes à la plaine des sports de Châteauroux...



L'année s'est terminée par la cérémonie de clôture de nos jeux autour d'un spectacle et d'un hommage à Janine Saulle, fidèle supportrice de nos écoles !

Un grand merci à tous les partenaires qui nous ont permis de réaliser cette année olympique !



● ● ● ● **MÉDIATHÈQUE DES 5 VALLÉES** ● ● ● ●
 Service public

* DESTINÉE à l'**ensemble** de la population locale pour lui permettre de s'informer et de se divertir.

* ACCESSIBLE **principalement** à tous les habitants des 5 communes :
 Montipouret / Mers-sur-Indre / Tranzault / Lys-St-Georges / Sarzay

*FAVORISE l'**accès et la pratique de la lecture** en proposant différentes OFFRES culturelles :

- Prêt de livres papiers et numériques
- des films en DVD et en LIGNE
- de la musique sur CD
- des formations en ligne
- presse numérique (1500 journaux ou magazines)

Horaires d'ouvertures :
 Lundi : 9h30-11h30
 Mercredi : 9h30-11h30 // 16h-18h
 Vendredi : 17h45-19h30
 Samedi : 10h-12h

Horaires d'ouvertures :
 (vacances scolaires)
 Lundi : 9h30-11h30
 Mercredi : 16h00-18h00
 Vendredi : 16h30-18h30

GRATUIT
 Sur tous les emprunts de livres, CD, DVD

Inscription gratuite

14 rue de la République 36230 Montipouret
 Tél: 02.54.31.15.35

Le coin des associations

Saint Vincent - Saint Blaise de TRANZAULT

Samedi 25 janvier 2025

Cotisation pain bénit 4 €

Messe à 18 h 00

Suivie de la procession au son des vieilles

Vin d'honneur offert par le comité et distribution des pains bénits

Dîner dansant sur réservation à partir de 20h45

25 € par personne

10 € pour les enfants de moins de 10 ans

1 Pain bénit offert par foyer



Kir pétillant

Pâté berrichon

Sauté de volaille sauce pleurote & ses légumes

Duo de fromages sur son lit de salade

Nougat glacé et son coulis

Café



Boissons non comprises

Inscription au dîner et commande de pain bénit

Avant le 18 janvier 2025

Tel Catherine 06.79.40.34.49 ou Jennifer 06.80.62.18.31

* * * * *

La Mailloche Berrichonne fêtera ses 20 ans en 2025

Sa naissance une histoire toute simple . En décembre 2004, une rencontre au marché de Noël de Montipouret avec un sculpteur Maurice Kanounnikoff qui exposait ses magnifiques sculptures tout en travaillant son bois. Un échange admiratif et amical c'est alors créé.

Après réflexion, l'idée d'une association de sculpture sur bois à Tranzault avec Maurice Kanounnikoff comme formateur est née, et avec l'objectif de développer une activité artistique dans la commune.

Dès que les formalités administratives et l'achat de matériels furent réalisés, l'installation dans la salle polyvalente était possible tous les lundis de 20h00 à 22h00.

Ainsi le Lundi 7 mars 2005 les premiers coups de maillet ont retenti à Tranzault.

C'est une grande joie aujourd'hui de voir notre association prospérer à Tranzault dans le magnifique atelier grâce aux membres fidèles et disponibles pour toujours accueillir de nouveaux membres amoureux de la sculpture.



RENDEZ-VOUS SAMEDI 1er MARS 2025

Les Maillochons accompagnés des CHAPUZEUX ouvrent leurs ateliers pour vous faire découvrir leurs créations, il y en a pour tous les goûts, alors ... profitez en !!

Jacqueline FLECHAIRE

Les Chapuzeux
Saison 2024/2025



L'association Les Chapuzeux de Tranzault a participé aux journées du patrimoine organisées par l'Amicale des Artistes Réunis de Tranzault. Une belle exposition- vente a été réalisée. Les chapuzeux ont partagé leur savoir- faire avec les nombreux visiteurs et les autres artistes.

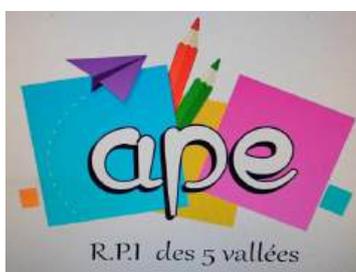
La saison 2024 - 2025 a commencé le 25 octobre. Les chapuzeux accueillent cette année 3 nouveaux membres, bienvenue à eux .

C'est l'occasion de réviser notre conjugaison en les motivant : nous chapuzons tous ensemble en toute convivialité, courage c'est que le début. Vous chapuzerez aussi très bien dans quelques semaines.

La prochaine date à retenir : **SAMEDI 1er MARS 2025 portes ouvertes.**

Exposition de paniers, chaises, objets de décoration réalisés par les chapuzeux qui auront chapuzé encore et encore toute une saison .

* _ *



L'Association des Parents d'Elèves du Sivom des Ecoles des 5 vallées a encore cette année réussi à collecter des fonds pour les différentes sorties des écoles et le voyage scolaire annuel tant attendu.

Lors de cette année, plusieurs actions ont été menées au sein de l'année comme, le carnaval avec sa vente de crêpes, la chasse aux œufs de pâques, la fête de fin d'année a également été très prospère avec une belle participation des parents et une vente de gâteaux et boissons.

Depuis la rentrée scolaire, nous avons organisé un rassemblement pour Halloween, le sabot de Noël, les emballages cadeaux qui ont permis une aide financière pour le voyage scolaire ainsi qu'une vente de crêpes et de boissons chaudes à la jardinerie « DENORMANDIE - DELBARD ».

Toutes ces activités ont permis un don de 800 € à l'école.

Pour cette nouvelle année, de nouvelles personnes ont investi le bureau avec :

- VASSEUR Laetitia : Présidente et PASSOS Tatiana : Vice-présidente
- BONNAUD Laura : Trésorière et VASSEUR Jessy : Trésorier adjoint
- TEXIER Morgane : Secrétaire et VALLON Marine : Secrétaire adjointe

On espère toujours de si bons résultats et une équipe soudée prête à continuer sur cette lancée.

Laetitia VASSEUR

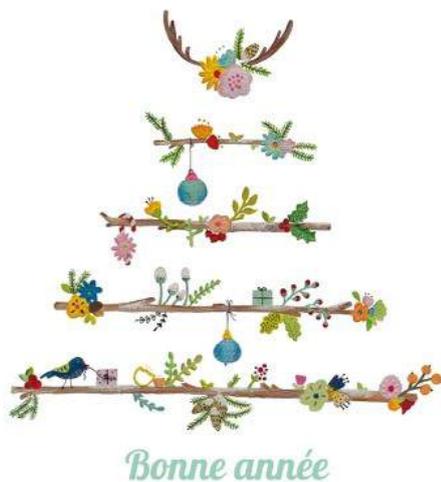
* _ *

Club Intercommunal d'Informatique

Bien qu'existant dans la commune de Tranzault depuis 1996 et rayonnant sur les communes avoisinantes, il est bon de présenter régulièrement notre association.

Le club informatique a pour vocation de favoriser, développer et promouvoir la pratique de l'informatique et ses applications en milieu rural.

Notre activité est orientée principalement vers l'assistance à l'utilisation des outils du numérique, afin de permettre au plus grand nombre non seulement de se familiariser avec ces outils (*micro-ordinateur, tablette, téléphone portable, imprimante,...*), mais aussi d'utiliser les ressources innombrables du réseau d'informations qu'est Internet.



- **Les permanences numériques qui se déroulent le dernier jeudi de chaque mois, de 15h00 à 18h00 au local informatique à Tranzault,** vous proposent de répondre à vos questions, vos préoccupations, concernant l'utilisation de l'ordinateur, en passant par la tablette, la messagerie électronique ou la navigation sur Internet et les démarches en ligne, de façon simple et conviviale.
- **Des ateliers de découverte de l'informatique** sont programmables, dès lors qu'un groupe d'au moins 4 personnes est constitué.
- **Les animateurs : Jean et Tony, vous accompagnent dans l'utilisation de ce nouvel outil du numérique, qu'est l'impression 3D.**

L'impression 3D est le processus de création d'un objet en volume, généralement réalisé par ajout de matière en couches successives.

La première étape de l'impression 3D commence généralement sur un ordinateur, avec la création d'un dessin à l'aide d'un logiciel de conception 3D (*logiciel de Conception Assistée par Ordinateur*) : c'est la modélisation tridimensionnelle.

Il est possible également de trouver de nombreux fichiers gratuits sur Internet.

L'imprimante lit donc ces fichiers numériques sur l'ordinateur qui lui dicte la manière de superposer les couches de matériaux afin de construire l'objet en question.

Prochaine permanence le jeudi 30 janvier 2025

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter notre Présidente :

Marie MOLINA au 02 54 31 28 10

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Le dynamique comité de fêtes lors de l'assemblée générale



ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAUT-LYS SAINT GEORGES (1/2)

Le mouvement Familles Rurales agit en faveur des familles en milieu rural sur tout le territoire. C'est un acteur de l'économie sociale et solidaire, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille.

Sur le plan local notre association œuvre autour de 3 axes :

- des rencontres avec le **Club de l'amitié**, qui se réunit les **2^{èmes} jeudis de chaque mois** dans la **salle polyvalente de Tranzaut**.

Rencontres conviviales et ludiques, ouvertes à tous : jeunes et moins jeunes, elles ont pour but de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les participants.

Moment privilégié de communication, d'échange d'informations diverses, différents jeux y sont proposés, des goûters et des sorties sont aussi organisés tout au long de l'année.



Le 09 janvier prochain nous partagerons la traditionnelle galette des Rois.
contact : Jeannine LORILLOUX au 02 54 30 90 07

- des services, avec le maintien à domicile, une solution pour personne dépendante, personne seule, personne malade, mais aussi pour la famille dans la vie quotidienne (*ménage, repassage, courses, garde d'enfants,...*), que les besoins soient occasionnels, ou pour un service régulier, des possibilités de prise en charge existent.

Pour un conseil, l'établissement d'un devis, l'étude d'un dossier d'aide financière, prenez rendez-vous avec le bureau de Neuvy Saint Sépulchre, par téléphone au 02 54 30 82 17.

contact : Martine MOREAU au 02 54 30 82 37

- des activités avec la **Gym**, les jeudis de 18h30 à 19h30 (*hors vacances scolaires*) où cette année 12 participants œuvrent pour leur bien-être dans la salle des fêtes de Tranzaut.

Séances encadrées par un professeur qualifié, qui se déclinent en une multitude d'exercices, non agressifs pour les articulations, la colonne vertébrale, ou les épaules avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée.



contact : Jacqueline FRADET au 02 54 30 91 65

- des Amateurs de jeux de société, nous vous proposons de venir partager le plaisir des réunions entre joueurs de tout poil, pour découvrir ou faire connaître de nouveaux jeux,

contact : Jean CHIA au 02 54 31 31 71.

Notre message pour cette nouvelle année
« PRENEZ SOIN LES UNS DES AUTRES »



« En milieu rural, quand il est question de mobilité, c'est souvent la solidarité qui prime ! »

En effet, les habitants ne possédant ni permis de conduire, ni voiture, ou présentant un handicap temporaire ou permanent se heurtent à des difficultés de déplacement.

« L'Indre, un département rural où 12 % des foyers ne sont pas motorisés. »

La fédération Familles Rurales de l'Indre met en place un service de **transport solidaire**, en collaboration avec le Pays De la Châtre en Berry et La Croix Rouge de l'Indre.



Le transport solidaire a plusieurs dimensions indissociables : le service rendu d'aide à la mobilité, l'accompagnement humain, la relation sociale et la solidarité intergénérationnelle.

Ce service s'inscrit dans la complémentarité de l'offre de transport existant sur le territoire, qu'elle soit publique (*lignes régulières de cars*) ou privée (*taxis*).

Les déplacements pris en compte sont notamment des trajets pour faire ses courses, aller à un rendez-vous médical ou professionnel, effectuer des démarches administratives, rendre visite à ses amis ou à sa famille, attraper une correspondance de train ou de bus, etc.



Info pratique :

- La demande de transport doit être effectuée 72 heures avant le déplacement auprès du service ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h ; tél. 06 78 27 23 10.
- Le service se charge de contacter un conducteur bénévole le plus proche.
- En retour, la personne transportée donne au conducteur une indemnité de 0,32 € par kilomètre.

Pour que ce projet se développe, nous sommes à la recherche de conducteurs, possédant une voiture, et étant disponibles quelques heures par mois.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE



- Réservation auprès de Familles rurales au 06.78.27.23.10 - 72h avant
- Rayon Maximum de 60km
- Coût : 0,32€ cts/km

 www.pays-lachatre-berry.com

LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL



LOCATION D'UNE VOITURE (1 À 15 JOURS)

- Réservation auprès de pegase 36 au 09.87.40.35.21 / 06.98.48.31.62
- Coût : 3 €/jour

TRAJETS EN COVOITURAGE DEPUIS ET A DESTINATION DE CHÂTEAUX METROPOLE

- Coût passager : gratuit jusqu'à 30km puis 0,10cts €/km

 www.chateaux-metropole.fr



GARAGE ASSOCIATIF ET VENTE DE VÉHICULES RECONDITIONNÉS

- Location deux-roues - à partir de 1,50€/j au 02.54.27.26.31
- Atelier réparation deux-roues
- Vélo-école pour adultes

 www.groupe-eim.fr



LES SERVICES DE MOBILITÉS POUR LES HABITANTS DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

LES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

2 LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

Coût : 3.40€/trajet sans abonnement

- Ligne 1 Aigurande - Neuvy - Châteauroux
- Ligne F Chateaufort - La Châtre - Châteauroux



2 TRANSPORTS À LA DEMANDE

- De rabattement (correspondance ligne 1/F) - Gratuit
- De proximité (vers les villes principales de votre CDC) - 3.40€/trajet

 www.remi-centrevaldeloire.fr/

GRATUITÉ DES JEUNES LE ME ET JF SUR LE RÉSEAU REMI  www.yeps.fr

LA LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

LOCATION POSSIBLE :

- Demi-journée : 10 € / Journée : 15 €
- Semaine : 30 € / mois : 80 €

DISPONIBLE SUR :

- Aigurande, Crozon-sur-Vauvre, Neuvy-st-Sépuichre, Nohant-Vic, St-Sévère-sur-Indre, Orsennes, Vicq-Exemptet



 Kavelo.fr

Pays de la Châtre en Berry Programme LEADER 2023-2027



Le nouveau programme LEADER (*Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale*) est un programme européen pluriannuel de développement rural visant à soutenir des projets innovants de développement durable qui répondent à la stratégie « Tendre vers une nouvelle attractivité fondée sur une transition sociale, économique et écologique » définie par les acteurs du territoire.

Pour la programmation LEADER 2023-2027, le territoire du Pays de La Châtre en Berry bénéficie d'une enveloppe de 728 000€ pour soutenir financièrement des initiatives locales s'inscrivant dans les enjeux de développement de la stratégie LEADER.

Qui décide d'attribuer les aides ?

Le GAL (Groupe d'Action Locale) est responsable de la mise en œuvre du programme Leader. L'organe décisionnel du GAL est le Comité de Programmation. Cette instance est composée d'un collège public (8 membres) et d'un collège privé (représentant plus de 50% des membres soit 9 membres). Le Président du GAL est M. François DAUGERON et M. Jean-Claude MOREAU en est le Co-Président.

Qui peut en bénéficier ?

Tout porteur de projets **public, privé ou associatif**, sous réserve de :

- Être implanté sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry
- Disposer de cofinancements publics nationaux
- S'inscrire dans l'une des fiches actions du programme Leader du Pays (site internet du Pays de La Châtre en Berry pour retrouver les éléments détaillés des fiches actions)

Votre projet doit s'inscrire dans l'une des fiches actions regroupées et présentées ci-dessous :

AXE 1 : Améliorer l'accès à des services de proximité et appuyer l'innovation sociale pour des territoires inclusifs

Action n°3 : Soutenir le développement et l'accès aux équipements publics et services de proximité pour tous (résilience et innovation)

AXE 2 : Relocaliser et reterritorialiser l'économie

Action n°2 : Faciliter le développement d'activités et accompagner les projets des entreprises

Action n°4 : Soutenir les projets d'activités touristiques et culturelles du territoire pour en valoriser les atouts et en faire la promotion

AXE 3 : Atténuer les effets et adapter le territoire face au dérèglement climatique

Action n°1 : Préserver et entretenir nos ressources de manière durable

Axe transversal :

Action n°5 : Favoriser et soutenir des initiatives ou projets portés par et pour les jeunes

Action n°6 : Encourager et développer des projets de coopération à l'échelle régionale

Action n°7 : Encourager et développer des projets de coopération à l'échelle nationale ou européenne

Le GAL est l'interlocuteur de proximité des porteurs de projets et il assure l'accompagnement technique et administratif.

Informations complémentaires :

sur le site internet du Pays de La Châtre en Berry : www.pays-lachatre-berry.com
ou au secrétariat du Pays au 02 54 62 00 72

CITOYENNETE

Modification de la collecte des déchets

A compter du 1^{er} janvier 2025, les conteneurs de tri « jaune » et bleu » seront supprimés. Les emballages concernés seront collectés les mardis des semaines paires en alternance avec les ordures ménagères qui seront collectées les mardis des semaines impaires. Des sacs poubelles jaunes seront à retirer à la mairie aux heures d'ouverture au public. Le « verre » continuera d'être déposé dans les conteneurs « vert » aux points de tri habituel.



* _ *

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Vous êtes de nationalité française et allez bientôt avoir 16 ans ? **Faire votre recensement citoyen obligatoire.** Cette obligation légale est à faire dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire dans la mairie de votre domicile. Passé le délai des 16 ans et 3 mois peut retarder sur le plan administratif la journée défense et citoyenneté, et par conséquent, l'inscription à des examens.



* _ *



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée jusqu'au sixième mercredi précédant un scrutin.

Vous pouvez vous **inscrire** en ligne sur www.service-public.fr, ou à la mairie.

* _ *



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'INDRE :

un service neutre, gratuit et ouvert à tous d'information sur le logement...

Louer, acheter, construire, emprunter, faire des travaux...

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : Droit de la location, études de financement pour accéder à la propriété, investissement locatif, prix et loyers du marché immobilier, amélioration de l'habitat, conseil technique et financier sur la rénovation énergétique, règles de voisinage, fiscalité...

L'ADIL 36 assure **des permanences délocalisées SUR RENDEZ-VOUS** à La Châtre : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois (sauf juillet-août) à l'Espace France Services de 9h30 à 12h00

Site internet : www.adil36.org

Prenez votre rendez-vous en ligne (RDV téléphonique, visio ou présentiel) à Châteauroux ou sur nos permanences délocalisées <https://adil36.rdv.date/>

Contact : ADIL de l'Indre - Espace Conseil France Rénov'

Centre Colbert - 1 place Eugène Rolland - bâtiment i - 36000 Châteauroux

tel : 02 54 27 37 37 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h) mail : contact@adil36.org



* _ *



La Mission Locale Indre Sud s'inscrit ainsi dans une dynamique de renforcement des collaborations avec les partenaires du territoire, et réaffirme sa volonté de répondre aux enjeux actuels en développant des initiatives adaptées aux besoins des jeunes et aux évolutions de la société.

Coordonnées de la Directrice

Magalie BORDET - Tel : 07 56 43 75 64

Mail : mbordet@missionlocale-indresud.fr

Adresse : 1 rue Maurice Rollinat - 36400 LA CHÂTRE



Pour faire suite au travail réalisé par les élus intercommunaux sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et les différentes pièces qui le composent - rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durable, orientation d'aménagement et de programmation, règlements écrit et graphique - de nouvelles réunions publiques sur la proposition de projet arrêté sont organisées par groupe de communes:

Venez nombreux vous informer des nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront sur le territoire de la communauté de communes Val de Bouzanne.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **Réunions publiques**

Communes de Cluis, Gournay, Maillet, Malicornay	Communes de Neuvy-St-Sépulchre, Buxières-d'Aillac, Fougerolles, Mouhers	Communes de Mers-sur-Indre, Montipouret, Lys- St-Georges, Tranzault
17 décembre 2024 à 18h	21 janvier 2025 à 18h	21 janvier 2025 à 18h
Maison de l'éducation et des loisirs	Salle des fêtes	Salle des fêtes
1 Avenue de Verdun CLUIS	Rue circulaire	12 rue George Sand
	NEUVY-SAINT- SEPULCHRE	MERS-SUR- INDRE

Plus d'informations sur www.valdebouzanne.fr

Mairie : 02 54 30 81 05 – mairie.tranzault@orange.fr - « www.tranzault.fr »